

EXTRAIT

du procès-verbal du Conseil communal de Renens

Séance du 27 mai 2021

Présidence de M. Jonas Kocher

Le Conseil communal de Renens

Vu le préavis N° 86-2021 de la Municipalité du 19 avril 2021,
Où le rapport de la Commission désignée pour étudier cette affaire,
Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

ALLOUE à cet effet à la Municipalité un crédit brut de CHF 72'000.- TTC pour les travaux de construction et de mise en œuvre de la fontaine sur le mail du Marché.


Cette dépense sera financée par voie d'emprunt, conformément aux autorisations d'emprunter données par le Conseil communal.

Elle figurera dans le compte d'investissement du patrimoine administratif, sous le compte N° 3830.5010.1066 – Fontaine du mail du Marché.


Cette dépense sera amortie en 30 ans, selon l'article 17b du règlement du 14 décembre 1979 (mis à jour au 1^{er} juillet 2006) sur la comptabilité des communes.

ACCEPTE les charges brutes supplémentaires estimées à CHF 1'100.- TTC au budget 2021. Elles seront réparties dans les sections 3620 - Espaces verts - et 3409 - Edicules publics.

Ainsi délibéré en séance du 27 mai 2021

Le Président

Jonas Kocher



La Secrétaire

Yvette Charlet